

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle 25 route des écoles 33 370 FARGUES SAINT HILAIRE	<b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b>  Date : jeudi 27 mars 2025
--	---

**Circonscription Bègles-Florac**

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d'école) : Pereira Gaëlle**

Equipe enseignante :	Saint Jours Caroline – Henoux Valérie – Carole L'Herbier – Faustine Sabit
Le maire ou son représentant :	M Garcia M Vicier
DDEN :	
Invités (personnel municipal, représentants des parents, UFCV) :	Sandrine Bertrande  Loane Golfier  Mme Péré – Mme Guillaud – Mme Hansana – Mme Dos Santos – Mme Alexandre – Mme Petit Collin

**Excusés :** Mme Moussu - M Bordenave-Trapet

***Début du conseil d'école : 18h***

**Secrétaire de séance : Gaëlle Pereira**

**I - Fonctionnement de l'école maternelle**

a) Prévisions des effectifs pour la rentrée 2025-2026

La baisse d'effectifs sur l'école a entraîné une fermeture de classe. Cette année, l'école accueille 97 élèves répartis sur 4 classes.

PS : 28 + 1 semaine prochaine

MS : 38

GS : 31 + 1 semaine prochaine

La table des naissances 2022 indique un rebond pour l'année prochaine (53 enfants nés en 2022).

La mairie a contacté les familles : sur les 53 enfants inscrits sur la table de naissance, 20 ont répondu que leur enfant allait effectivement fréquenter l'école maternelle de Fargues, 20 ont indiqué avoir déménagé, et 15 n'ont pas répondu. Cela ferait donc potentiellement 35 élèves de petite section, et donc un effectif total pour l'école de 102 élèves ( 35 PS – 29 MS – 31 GS). Entre 20 et 25 élèves par classe en moyenne en fonction du nombre de classes.

Carole L'herbier, remplace Mme Priscilla Maullin depuis le début de l'année scolaire. Priscilla reprendra son poste à partir du retour des vacances de printemps.

b) Organisation des inscriptions pour la rentrée prochaine

Les parents doivent contacter la mairie pour procéder à l'inscription de leur enfant, puis prendre contact par mail avec la directrice qui leur enverra un lien pour la prise de rendez-vous. Le rendez-vous d'admission à l'école est un rendez-vous administratif qui permet de prendre des informations sur l'enfant qui sera accueilli, et de donner des renseignements généraux sur le fonctionnement de l'école. Les enfants inscrits seront ensuite accueillis au mois de juin ( mardi 17-jeudi 19 – lundi 23 – mardi 24 juin) à l'école et les parents pourront à ce moment-là visiter l'école.

Les parents élus demandent s'ils pourraient avoir un retour quand l'inscription est validée en mairie pour les CP.

Les petits sont couchés à 13h15/13h30. Cela est trop tard et cela empiète sur les apprentissages de l'après-midi. Nous redemandons que l'organisation soit revue pour permettre un coucher tout de suite après le repas, car cette organisation ne respecte pas le rythme de l'enfant. La mairie devait revoir l'organisation : les jeudi et vendredi avec le renfort d'une ATSEM déjà présente sur l'école, les lundi et mardi, la mairie devait réfléchir à la possibilité d'ajouter un animateur sur le temps méridien. Pour le moment, il n'y a eu aucun changement dans l'organisation.

La municipalité n'a pas de solution.

Certains parents se sont plaints que leur enfant n'était pas bien essuyé après être allé aux toilettes : à partir de la moyenne section, les enfants sont censés savoir s'essuyer, il incombe aux familles de leur apprendre. Les adultes de l'école aident néanmoins tous les enfants qui demandent de l'aide.

Les familles ont également rapporté que le papier toilette au domaine de la Frayse était situé trop loin par rapport aux toilettes.

Problème de l'intimité dans les toilettes : la majeure partie des enfants ne sont pas gênés, mais certains peuvent l'être. Quand c'est le cas, il ne faut pas hésiter à venir en parler avec l'enseignante de l'enfant. Des cloisons ont été installées sur certains toilettes, mais il faudrait y ajouter une petite porte pour plus d'intimité.

#### c) Sécurité à l'école

Les néons de l'école ont tous été changés. Les problèmes de dégagement de fumée devrait donc être résolus.

Présence d'amiante dans la toiture : travaux cet été – amiante retirée + changement de la couverture. Les travaux vont durer neuf semaines.

Du 30 juin au 4 juillet, l'école se fera sur le domaine de la Frayse pour permettre le vidage des classes concernées (3 espaces de stockage dans la salle de jeu) de l'école, la cantine se fera au domaine.

La mairie communiquera sur l'organisation.

Il faudrait prévoir une visite du domaine de la Frayse par les enseignantes, pour qu'elle puisse organiser au mieux cette semaine de classe.

Le coût des travaux est de 150 000€.

Poubelles gênantes sur le trottoir : il n'est pas possible de les sortir à un autre moment et de les mettre à un autre endroit.

Il est interdit de se garer sur la place de bus devant l'école. Les parents souhaitent un panneau clair pour indiquer qu'il est interdit de stationner sur cet arrêt de bus.

Casques pour vélos trottinettes dans la cour? La cour de l'école est considérée comme une aire de jeu, les casques ne sont donc pas obligatoires.

#### d) Budgets municipaux

Est-il possible de connaître les budgets alloués à l'école pour l'année 2025 ?

Cela va être communiqué prochainement. Le budget est une somme allouée à l'école par enfant inscrit en septembre.

Le montant de la subvention accordée par la municipalité sera la même que les années précédente : 1400€.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour son soutien.

#### e) Restauration scolaire

Problème de facturation : plusieurs factures arrivent simultanément aux familles. Cela peut poser des difficultés pour certains.

Les enfants demandent moins de crudités.

Les enfants sont servis par le personnel municipal.

#### f) Périscolaire :

Pas de changement d'organisation.

Le planning des activités est annuel.

Il n'y a pas de temps devant les écrans au périscolaire.

- Le chemin d'accès au domaine de la Frayse est catastrophique : des trous ont été rebouchés depuis mercredi
- problème d'éclairage au domaine de la Frayse (ne fonctionne pas toujours) : les animateurs vont demander à l'agent technique de vérifier.
- le goûter des élèves de la maternelle est trop tard : l'équipe n'a pas de solutions.
- chaque veille de vacances, un petit déjeuner est organisé au périscolaire du matin.
- sur le temps du périscolaire du matin, les enfants peuvent apporter un goûter. Il faudra veiller à ne pas le mettre dans les sacs après.
- il est demandé que plus de temps calmes soient proposés aux enfants.

## **II - Projets et vie de l'école**

### **a) Présentation et vote du nouveau projet d'école**

Suite à l'évaluation d'école qui a eu lieu l'année dernière, un nouveau projet d'école a été rédigé. Ce projet d'école découle directement des axes d'amélioration recommandés dans le rapport d'évaluation externe.

Axes identifiés :

**AXE 1** : Renforcer, améliorer le parcours d'apprentissage des élèves

Actions envisagées sur 5 ans :

- Elaborer une progressivité au sein de chaque cycle dans le domaine de la résolution de problème
- Participer à une formation d'école dans le domaine « calcul et résolution de problème »
- Renforcer la liaison GS/CP
- Travailler autour de projets communs
- Harmoniser certaines pratiques et outils pédagogiques

**AXE 2** : Gérer la difficulté scolaire

Actions envisagées sur 5 ans :

- Renforcer l'enseignement explicite
- Se former à la « pédagogie universelle »
- instaurer des rituels pour mieux mémoriser : la comptine numérique, les lettres, automatisation des calculs.
- Aider les élèves en difficulté sur le temps des APC par anticipation des apprentissages programmés.
- Formation commune sur la résolution de problème et le calcul

Pour l'année 2024/2025, les actions ciblées sont :

- le renforcement de la liaison GS/CP : des réunions inter-écoles ont été organisées et d'autres seront programmées sur la fin de l'année – des actions ont été mises en place (rencontre crêpes avec les CP – carnaval), et d'autres sont prévues pour la fin de l'année (rencontres, visite de l'école, devinettes, randonnée)
- Elaborer une progressivité au sein de chaque cycle dans le domaine de la résolution de problème – progression réalisée en conseil des maîtres.

Vote du nouveau projet d'école :

Adopté à l'unanimité.

### **b) Projets de classe en lien avec le projet d'école**

Projet contes :

Intervention Pierre et le loup :

des musiciens sont venus à l'école pour présenter leur instrument de musique, le rôle du chef d'orchestre et jouer des extraits de l'oeuvre de Sergueï Prokofiev. Un grand merci aux parents de Paul et à leurs amis musiciens pour cette présentation !

Spectacle de Noël : le théâtre Alizé de Cenon est venu à l'école pour un spectacle interactif : les histoires de Nathanaëlle, Folio le feu follet. Ce spectacle a été offert par la municipalité et nous les en remercions.

Du 19 au 25 mars les classes de l'école participent à la fête du court métrage. Des séances de projection des films sélectionnés ont eu lieu.

Carnaval vendredi 28 mars : journée déguisée à l'école qui permet de renforcer les liaisons GS/CP et crèche/école, puisque le matin les grands de la crèche viendront défiler avec nous, et les CP viendront l'après-midi partager un goûter.

Du 1<sup>er</sup> au 8 avril, les classes vont participer à des ateliers environnement avec le domaine de La Fraysse sur la thématique des insectes.  
La sortie de fin d'année est programmée vendredi 20 juin. Les élèves iront à la coccinelle à Gujan Mestras.

c) fête de l'école et actions en lien avec le périscolaire

Les enseignantes organisent un spectacle d'école vendredi 13 juin 2025.

Une réunion est prévue le jeudi 17 avril à 17h15, avec les parents volontaires, l'APE et le périscolaire pour organiser en sus une fête de l'école.

### **III - Parcours de l'élève**

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources, RASED...)

Les activités pédagogiques complémentaires continuent. Nous prenons les élèves de GS et certains élèves de MS. Nous les prenons en fonction des besoins. Nous ciblons prioritairement : la connaissance des lettres, le geste graphique, la numération, le repérage dans l'espace, le langage oral + évaluation

### **IV - Travaux et équipement**

Point sur les travaux réalisés :

Néons changés

Point sur les travaux à réaliser

L'équipe mobile de sécurité a effectué une visite de l'école et certains travaux semblent importants. Le rapport qu'ils ont remis permet à la municipalité d'obtenir des financements. Ils préconisent notamment :

- de relever, opacifier et renforcer les clôtures :
- de déplacer les bancs extérieurs qui sont des facilitateurs pour pénétrer dans l'établissement.

Le préau n'est pas suffisamment abrité en cas de pluie, il faudrait installer un plexiglas pour protéger les enfants.

Des barres anti-panique ont été installées aux deux entrées de l'école. Nous souhaiterions que le même type de fermeture soit installé aux portes des classes donnant vers l'extérieur.

L'escalier extérieur menant à la classe du bas est glissant et dangereux.

Nous souhaiterions également l'installation de gazon synthétique dans le reste de la cour

Un batardeau devait être installé pour protéger la classe du bas des inondations. A ce jour, rien n'a été installé.

Lors du dernier conseil d'école, la mairie avait proposé de remplacer le banc de la cour endommagé par les services techniques. A ce jour, nous n'avons pas de banc pour les élèves.

Fuite d'eau escalier classe du bas : un plombier va intervenir.

Nous demandons également un double de la clé du portail au fond du pré : il faut passer à la mairie la chercher.

Nous avons signalé un sifflement devant la chaufferie.

Une information concernant les ponts du mois de mai sera envoyée par mail aux familles.

La pompe de la chaudière (système de chauffage) a été changée.

Tous les néons de l'école ont été changés.

Date du prochain conseil d'école :

Jeudi 26 juin 18h – changement de date – un pot sera offert par les parents.

***Fin du conseil d'école : 20h***

Fait à Fargues Saint Hilaire le 8 novembre 2024

La Directrice, Gaëlle Pereira

